

1. IDENTIFICATION ET LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Codes entités aquifères concernées (V1) ou (V2) ou secteurs hydro à croiser :

Code entité V1	Code entité V2
174a	
174b	
174c	
174d	
174e	

Type de masse d'eau souterraine :

Superficie* de l'aire d'extension (km2) :
*surface estimée

totale	à l'affleurement	sous couverture
<input type="text" value="1322"/>	<input type="text" value="1322"/>	<input type="text" value="0"/>

Départements et régions concernés :

N° département	Département	Région
21	Côte d'Or	Bourgogne
71	Saône et Loire	Bourgogne

District gestionnaire : Rhône et côtiers méditerranéens (bassin Rhône-Méditerranée-Corse)

Trans-Frontières : Etat membre :

Autre état :

Trans-districts :

Surface dans le district (km2) :

Surface hors district (km2) :

District :

Caractéristiques principales de la masse d'eau souterraine :

Caractéristique secondaires de la masse d'eau souterraines

Karst	Frange litorale avec risque d'intrusion saline	Regroupement d'entités disjointes	Prélèvements AEP supérieurs à 10m3/j
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. DESCRIPTION DE LA MASSE D'EAU SOUTERRAINE CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES

2.1. DESCRIPTION DU SOUS-SOL

2.1.1 DESCRIPTION DE LA ZONE SATURÉE

2.1.1.1 Limites géographiques de la masse d'eau

Limite nord-est : de l'aval de Spoy à Tillenay, contact alluvions quaternaires - Pliocène de Labergement à Longchamp, puis l'Arnisson jusqu'à Champdotre et enfin contact alluvions Quaternaires - Pliocène jusqu'à Tillenay

Limite est : la Saône entre Tillenay et St-Rémy

Limite sud : de St-Rémy à Dracy-le-Fort, l'Orbise

Limite ouest : de Spoy à Dracy-le-Fort

Qualité de l'information :

qualité : bonne;

source : technique; expertise

2.1.1.2 Caractéristiques géologiques et géométriques des réservoirs souterrains

Cadre géologique de la masse d'eau :

La masse d'eau se trouve à l'articulation de deux zones géologiquement très différentes :

- à l'ouest, un ensemble de plateaux constitué de terrains d'âge jurassique à dominante calcaire.

- à l'est, une plaine faiblement ondulée, formée de dépôts récents, d'âge tertiaire et quaternaire, à dominante argileuse, et dans lesquels s'insèrent des formations graveleuses aquifères. Ils se rattachent à l'extrémité nord de la dépression bressane.

Une grande cassure NE-SW, la faille de la Côte, à la faveur de laquelle s'est fait l'effondrement bressan, sépare les deux domaines.

Ces formations graveleuses du Tertiaire et du Quaternaire et les alluvions fluviales des cours d'eau constituent les principaux aquifères de la masse d'eau.

A noter l'existence d'un aquifère karstique profond d'âge jurassique à l'extrémité ouest de la masse d'eau. Il est très peu exploité.

Lithologie du/des réservoirs : alluvions quaternaires des vallées et sables argileux, graviers, argiles des terrains plio-quaternaires. Vallées fossiles (Villafranchien) très profondes (Ex. : Tille, Ouche).

Mur : marnes de Bresses (Pliocène) en général, Miocène ou Oligocène au nord.

On peut définir par l'intermédiaire d'un découpage géologique (affleurement du mur imperméable) et typologique les sous-entités aquifères suivantes :

1/ Alluvions plaine de la Tille :

- Nappe alluviale de la Tille (nappe superficielle) :

Localisation : Vallée de la Tille

Géologie : alluvions de lithologie variable, alluvions argilo-limoneuses carbonatées irrégulièrement graveleuses

Structure : monocouche

Type de nappe : libre localement semi-captive

Epaisseur : 2 à 18 m (en amont de Beire-le-Châtel)

- Nappe profonde (nappe de la vallée villafranchienne de la Tille) :

Localisation : vallée de la Tille entre Beire-le-Châtel et Champdotre

Géologie : graviers du Villafranchien, sables grossiers à graviers sur dépôts marneux

Structure : multicouche

Type de nappe : semi-captive à captive (couverture argilo-marneuse de 0 à 35 m d'amont en aval)

Epaisseur : 10 à 30 m

2/ Nappes de Dijon-sud :

- Nappe superficielle (graviers superficiels) :

Localisation : ancienne vallée villafranchienne de l'Ouche, sud de Dijon

Géologie : graviers calcaires à matrice sablo-argileuse

Structure : multicouche

Type de nappe : libre localement semi-captive

Epaisseur : 10 à 40 m

- Nappe profonde (graviers profonds) :

Localisation : ancienne vallée villafranchienne de l'Ouche, sud de Dijon

Géologie : graviers avec quelques passées argileuses

Structure : multicouche

Type de nappe : libre à captive d'amont en aval (couverture d'argile d'au moins 15 m en aval de Marsannay)

Epaisseur : minimum de 10 m

A noter : en amont de Marsannay-la-Côte, la distinction entre ces deux réservoirs est tenue : quasi-absence de niveaux argileux intermédiaires séparant les deux entités.

3/ Autres aquifères

Les autres aquifères sont de dimension et de potentiel réduits. Il s'agit :

- des nappes alluviales des vallées de l'Orbise, de la Dheune (ép. 5 à 8 m), de Meuzin, de Vouge et de l'Ouche (ép. 0 à 10 m)

Les formations de Saint-Cosme ont un potentiel plus important : formation fluvio-lacustre du Quaternaire au sud de la Forêt de Gergy

- des niveaux conglomératiques ou des calcaires de l'Oligocène alimentant de petites sources (massif oligocène de St-Apollinaire, massif oligocène et villafranchien de Barges, etc.)

Qualité de l'information :

qualité : moyenne ;

source : technique; expertise

Lithologie dominante de la masse d'eau

Alluvions caillouteuses (galets, graviers, sables)

2.1.1.3 Caractéristiques géométriques et hydrodynamiques des limites de la masse d'eau

Critère de délimitation : faciès aquifère (remplissage alluvial)

Au-dessus : non concerné.

Au-dessous à l'extrémité ouest : calcaires jurassiques

Au-dessous : marnes de Bresse en général, Miocène ou Oligocène au nord

Latéralement à l'ouest : contact alluvions plio-quaternaires - calcaires jurassiques des Côtes (code 6119)

Latéralement à l'est : contact alluvions plio-quaternaires - alluvions de la Saône (code 6320)

Latéralement au nord : contact alluvions plio-quaternaires - calcaires jurassiques sous couverture en pied de côte bourguignonne (code 6228)

Qualité de l'information :

qualité : bonne ;

source : technique ; expertise

2.1.2 DESCRIPTION DES ECOULEMENTS

2.1.2.1 Recharges naturelles, aire d'alimentation et exutoires

I/ Généralités

L'origine des apports des nappes principales (nappes de Tille et de Dijon-sud, les nappes alluviales des cours d'eau) est multiple :

- infiltration des précipitations sur l'étendue des nappes, dans les secteurs non captifs
- infiltration des eaux de ruissellement issues des versants
- apports des cours d'eau

L'exutoire principal de ces nappes est la nappe alluviale de la Saône.

II/ Estimation des recharges naturelles par sous-système (m3/h).

- Nappe alluviale de la Tille (nappe superficielle) :

Pluies efficaces et versants : + 1900

Alimentation eau superficielle : + 2800

Apports Saône : + 170

- Nappe profonde (nappe de la vallée villafranchienne de la Tille) :

Apport nappe de Tille superficielle amont : + 95

Alimentation par rivières et gravières superficielles : + 200

NB : hypothèse de calcul : aucuns apports ou pertes par les épontes (à vérifier)

- Nappes de Dijon-sud :

Pluies efficaces : + 1000

Alimentation par eaux superficielles (Ouche, lac de Kir) : + 215

III/ Exutoires

- Nappe alluviale de la Tille (nappe superficielle) : nappe alluviale de la Saône

- Nappe profonde (nappe de la vallée villafranchienne de la Tille) : non identifié

- Nappes de Dijon sud :

nappe profonde (gravier profonds) : non identifié

nappe superficielle (gravier superficiels) : Source Sans-fond > Sources annexes

Qualité de l'information :

qualité : moyenne;

source : technique + expertise.

Types de recharges :

Pluviale

Pertes

Drainance

Cours d'eau

2.1.2.2 Etat(s) hydraulique(s) et type(s) d'écoulement(s)

Nappe généralement libre concernant les aquifères des alluvions modernes et fluviales

Nappe généralement semi-captive à captive, concernant les aquifères des alluvions anciennes (nappes profondes de Tille et de Dijon sud)

Qualité de l'information :

qualité : bonne;

source : technique + expertise.

Type d'écoulement prépondérant : poreux

2.1.2.3 La piézométrie

L'écoulement général s'effectue nord-ouest -sud-est, en direction de la Saône.

Seules les nappes de Tille et de Dijon-sud ont été prospectées et étudiées. Les esquisses piézométriques de ces nappes montrent les éléments suivants :

1/ Nappes de Tille

- Nappe alluviale de la Tille (nappe superficielle) :

Écoulement général : nord-sud

Gradient hydraulique moyen : 0,3 %, à partir de Cessey le gradient diminue

Amplitude des variations : 2 à 10 m (Spoy)

- Nappe profonde (nappe de la vallée villafranchienne de la Tille) :

Écoulement général : nord-sud

Gradient hydraulique moyen : 0,2 %

Amplitude des variations : 0,5 m à 1 m

2/ Nappes de Dijon-sud

- Écoulement : nord-ouest - sud-est

- Gradient hydraulique : de 0,06 à 0,2 %

- Les isopièzes susceptibles d'être tracées vont de

* 227 à 233 pour les basses eaux

* 228 à 234 pour les hautes eaux

- Deux cotes fixes sont imposées au système : à l'entrée de la vallée de l'Ouche (240 m), à la sortie celle de la source de Sansfond (inférieure à 225 m)

- Une gouttière piézométrique dans l'axe de la vallée ancienne de l'Ouche

- Une crête piézométrique au nord-est indiquant l'absence de communication avec la vallée actuelle de l'Ouche

Qualité de l'information :

qualité : moyenne ;

source : technique + expertise.

2.1.2.4 Paramètres hydrodynamiques et estimation des vitesses de propagation des polluants

1/ Nappes de Tille
 - Nappe alluviale de la Tille (nappe superficielle) :
 Perméabilité moyenne : 1.10-3 m/s (données peu nombreuses)
 Gradient hydraulique : 0,3 %
 Vitesse d'écoulement : 20 à 3000 m/an

- Nappe profonde (nappe de la vallée villafranchienne de la Tille) :
 Perméabilité : 0,8.10-4 à 2,5.10-4 m/s
 Gradient hydraulique : 0,2 %
 Vitesse d'écoulement : 20 à 3000 m/an

2/ Nappes de Dijon-sud
 Transmissivité : 10-3 m²/s
 Gradient hydraulique : de 0,06 à 0,2 %
 Vitesse d'écoulement : 20 à 3000 m/an

Qualification de l'information :
 qualité : moyenne
 source : technique

2.1.3 Description de la zone non saturée - Vulnérabilité

- Nappe alluviale de la Tille (nappe superficielle) :
 Couverture : recouvrement argilo-sableux de faible épaisseur < 1m
 Zone non saturée : sables, graviers, galets
 Vulnérabilité : très forte

- Nappe superficielle de Dijon-sud :
 Couverture : recouvrement argilo-sableux de 1 à 3 m du centre aux bordures
 Zone non saturée : sables, graviers, galets
 Vulnérabilité : forte

Qualification de l'information :
 qualité : moyenne
 source : technique

Épaisseur de la zone non saturée :

faible (e<5 m)

Perméabilité de la zone non saturée :

Perméable : K>10-6 m/s

qualité de l'information sur la ZNS : moyenne

source : technique

2.3 CONNEXIONS AVEC LES COURS D'EAU ET LES ZONES HUMIDES**Commentaire cours d'eau en relation avec la masse d'eau souterraine :**

L'ensemble des cours d'eau sont connectés à la piézométrie des nappes alluviales.
 La Tille, l'Ouche, la Norges sont en relation (drainance/alimentation) avec les nappes de Tille.
 L'Ouche en aval du lac de Kir alimente les nappes de Dijon-sud.
 Les autres cours situées au sud : Meuzin, Vouge, Dheune, Orbise sont en relation directe avec leurs nappes d'accompagnement.

Masses d'eau superficielles en relation avec la masse d'eau souterraine :**qualité info cours d'eau :**

645	La Vouge / la Raie du Pont / le Chairon / la Varaude / Rau de la Noire-Potte / la Bièvre / l'Oucher
610	La Dheune du ruisseau de la Creuse au Meursault
607	La Corne / la Ratte / Riv. des Curles / Rau de Couramble / l'Orbise / le Giroux / Bief de la Grang
609	le Meuzin
608	La Dheune du Meursault inclus à la Noue / La Dheune de la Noue à la Saône (zones U300 à U3
651	La Tille du pont Rion à la Norge
649	La Tille de la Norge à sa confluence avec la Saône
646	L'Ouche du Suzon à sa confluence avec la Saône

bonne

Source :

technique

Commentaire plans d'eau en relation avec la masse d'eau souterraine :

De nombreuses gravières en eau dans la vallée de la Tille

Plan d'eau en relation avec la masse d'eau souterraine :**qualité info plans d'eau :**

bonne

Source :

technique

Commentaire zones humides en relation avec la masse d'eau souterraine :

Aucune zone humide d'envergure est à signaler dans le secteur.

qualité info zones humides : bonne

Source : technique

Liste des principales sources alimentées :

- Source Sans-fond à Chevigny-Fenay (500 m³/h)
- Source des étangs (55 m³/h)

2.4 ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES

Le niveau de connaissance sur cette masse d'eau est globalement bon pour les principales nappes (Tille, Dijon-sud). Mais des précisions supplémentaires sur les autres secteurs aquifères sont nécessaires.

Liste des principaux documents disponibles relatifs à la vulnérabilité des entités aquifères :

- B.E.G.G. - 1965 - "Etude hydrogéologique profonde dans la vallée de la Tille"
- C.P.G.F. - 1970 - "Vallée des Tilles - Etude Géophysique"
- B.R.G.M - 1972 - "Synthèse des connaissances acquises sur le système aquifère de la région sud de Dijon"
- C.P.G.F. - 1973 - "Etude des alluvions de la Tille"
- C.P.G.F. - 1978/1980 - "Nappe de Dijon-sud - Etude hydrogéologique"
- SENAC P. - 1981 - " Le remplissage détritique plio-pléistocène de la Bresse du nord. Ses rapports avec la Bresse sud" - Thèse de 3e cycle Université de Dijon
- C.P.G.F. - 1983- "Nappe de Dijon-sud - Saulon-la-Chapelle - Forage profond"
- C.P.G.F. - 1987 - "Synthèse de la Tille"
- C.P.G.F. - 1987 - " Vulnérabilité de la nappe de Dijon-sud"
- HORIZONS - 1990 - "Les Mailllys (21) - Etude hydrogéologique générale - Vulnérabilité de la nappe"
- C.P.G.F./HORIZONS - 1993 - " Vulnérabilité de la nappe de Dijon-sud - Modélisation en régime transitoire"
- HORIZONS - 1997 "Gestion des ressources en eaux souterraines de la Tille (21)"

Liste de modèles et/ou d'outils de gestion :

- Modèle hydrodynamique de la nappe de Dijon-sud (HORIZONS-1993)
- Modèle hydrodynamique des nappes de la Tille (HORIZONS - 1997 "Gestion des ressources en eaux souterraines de la Tille (21)")
- Modèle du champ captant des Mailllys

Liste des informations manquantes :

- Carte piézométrique précise de la nappe de Dijon-sud et de celle de Tille
- Données hydrodynamiques sur les autres aquifères (nappe alluviale de la Dheune, etc.)
- Connaissance de l'exutoire des nappes profondes de Dijon-sud et de Tille

3 PRESSIONS

3.2 DETAIL DE L'OCCUPATION AGRICOLE DU SOL

L'occupation agricole du sol est essentiellement de type céréalière, maraîchère dans les vallées alluviales et au sud-est de Dijon. Les oléagineux, la betterave, les céréales à paille sont les cultures qui prédominent. Le maïs n'est présent que localement, dans les secteurs aval des vallées.

3.3 ELEVAGE

La pratique de l'élevage est peu répandue. Il est majoritairement extensif et concerne essentiellement l'élevage bovin.

Qualité de l'information :
qualité : moyenne
source : expertise

3.4 EVALUATION DES SURPLUS AGRICOLES

L'impact de l'agriculture se traduit par des concentrations en nitrates et en produits phytosanitaires significatives sur l'ensemble des vallées alluviales, notamment dans la vallée de Tille (teneurs en nitrates pouvant dépasser 80 mg/l). Pour remédier à ce problème, des actions locales ont d'ores et déjà été engagées dans la Tille :
- mise en place de mesures agro-environnementales et de suivis des pratiques culturales ;
- opérations pour protéger les eaux de la nappe de la Tille.

Qualité de l'information :
qualité : moyenne
source : technique; expertise

3.5 POLLUTIONS PONCTUELLES AVEREES ET AUTRES POLLUTIONS SIGNIFICATIVES

Sites et sols pollués ou potentiellement pollués (Source base de données BASOL)

On a inventorié 4 sites Basol sur la zone d'étude dont une pollution significative est observée :

Noms du site/Commune/Type de pollution

- Entrepôt pétrolier de Dijon, Longic (21), Hydrocarbures
- Nappe d'eau souterraine du Sud-Dijonnais, Marsannay-la-Côte (21), Hydrocarbures
- Raffinerie du Midi, Dijon (21), Hydrocarbures
- Sté Synkem, Chenove (21), Hydrocarbures, BTEX

Qualité de l'information :
qualité : moyenne
source : technique + expertise

3.6 CAPTAGES

Volumes prélevés en 2001 répartis par usages (données Agence de l'Eau RMC) :

Usage	Volume prélevé (milliers m3)
AEP et embouteillage	7 985.6
autre	70.0
industriel	3 084.2
irrigation	2 538.3

Evolution temporelle des prélèvements

AEP	Industriels
Stable	Hausse
irrigation	Total
Hausse	Hausse

qualité info évolution prélèvements : bonne

Source : technique

Avertissement : des erreurs ou imprécisions subsistent dans l'appréciation des volumes prélevés, les points de prélèvements n'étant pas tous déclarés ni toujours localisés ou rattachés de manière suffisamment précise à un aquifère pour garantir une affectation valide (en particulier en limite de masse d'eau ou lorsque plusieurs réservoirs sont susceptibles d'être captés à la verticale d'un même ouvrage) - se référer le cas échéant aux commentaires ci-dessous

Répartition des usages :

AEP : 58,4 %
Industriel : 22,5 %
Irrigation : 18,6 %
Autres : 0,5 %

Principaux captages AEP

Il existe 16 captages AEP dans la vallée de Tille dont 10 captent la nappe superficielle et les autres la nappe profonde. Le volume ainsi capté représente environ 2 Mm3 par an. Au niveau de la nappe de Dijon-sud, on recense 4 captages AEP, représentant un volume d'environ 5 Mm3/an.

Qualification de l'information :

qualité : bonne
source : technique et expertise

3.7 RECHARGE ARTIFICIELLEPratique de la recharge artificielle de l'aquifère:

Néant.

3.8 ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES PRESSIONS

Le niveau de connaissance sur les pressions qui s'exercent sur les masses d'eau est globalement moyen. Il se limite aux données issues des administrations (Chambres d'agriculture, DDAF, DRIRE, etc.) et à quelques études locales (rapports d'hydrogéologues agréés, études d'impact, etc.).

Liste des principaux documents disponibles :

- Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or - 1996 - "Protection de la nappe superficielle de la Tille - Synthèse"
- Ipseau - 1999 - " Etude globale d'aménagement et de gestion des rivières du bassin versant de la Tille et de ses affluents"
- Rapports hydrogéologiques de captages AEP
- Site internet <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>
- Site internet <http://basol.environment.gouv.fr/>

Liste des informations manquantes :

- Connaissance précise des pratiques agricoles ;
- Impact de l'agriculture sur la qualité des eaux souterraines à court et long termes ;
- Recensement des décharges sauvages et sites potentiellement pollués.

4. ETAT DES MILIEUX**4.1. RESEAUX DE SURVEILLANCE QUANTITATIF ET CHIMIQUE****Réseaux connaissances quantité**

* Réseau de suivi quantitatif des eaux souterraines de la région Bourgogne (13 points) :

04706X0037/S1 : FOUCHANGES à ARCEAU
04994X0204/S : PIEZOMETRE BA 102 à PERRIGNY-LES-DIJON
04994X0229/S : COUR DE LA GENDARMERIE à CHENOVE
04994X0528/FPZ : PIEZOMETRE RAQUETTE SNCF à PERRIGNY-LES-DIJON
05001X0409/S-FOND : CHEMIN DE LA SANSFOND à FENAY
05002X0169/S : AU BUISSON BAYOT DDE21 à ARC-SUR-TILLE
05003X0053/F : FORAGE DES CHARMES AUX FEVES à CESSY-SUR-TILLE
05005X0131/CG-21 : FORAGE F.2 LE ROTE à NOIRON-SOUS-GEVREY
05007X0014/S : SONDAGE-DE-COLLONGESX2 LES CHAMPS COURBES à COLLONGES-LES-PREMIERES
05264X0029/S : ZONE-DE-CAPTAGE LA CROIX MILLOT à NUITS-SAINT-GEORGES
05264X0049/P : PUIITS LES GREVES DE VIE à QUINCEY
05267X0027/SONDAG : PUIITS DE VIGNOLES N 2. P1 LES CLOUS à VIGNOLES
05271X0017/SONDAG : LA PLANTATION F9 à IZEURE

* Réseaux locaux

Réseaux connaissances qualité

* Réseau de suivi des phytosanitaires de la région Bourgogne (1 point) :

05007X0046/S1 : PUIITS DES GRANDS PATIS à CHAMPDOTRE (PESTICIDES)

* Réseau patrimonial de suivi qualitatif des eaux souterraines du bassin Rhône-Méditerranée-Corse (3 points) :

05005X0042/S-FOND : SOURCE DE LA SANSFOND à PERRIGNY-LES-DIJON (QUALITE/PESTICIDES)
05007X0071/AEP : PUIITS DE TRECLUN à TRECLUN (QUALITE)
05531X0005/AEP : FORAGE DES MURIERS F1 à CHAGNY (QUALITE)

* Réseau de surveillance des captages AEP du ministère de la Santé

* Réseau concernant le suivi qualité des sites Basol

* Réseau qualité des eaux AEP du département de la Côte-d'Or (8 points)

4.2. ETAT QUANTITATIF

Les bilans entrée-sortie sont équilibrés, voire excédentaires sur une année, pour l'ensemble des systèmes aquifères étudiés. Cependant, les réserves ne semblent pas être suffisantes en cas d'années de sécheresse intense (trois années de sécheresse consécutives).

informations : **qualité** **Source** **4.3. ETAT QUALITATIF****4.3.1 Fond hydrochimique naturel**

Les eaux sont essentiellement bicarbonatées-calciques et magnésiennes. On remarque des chimiofaciès légèrement plus alcalins dans les nappes profondes.

Les teneurs en chlorures, en sulfates (< 100 mg/l) et en métaux toxiques ne dépassent pas les normes en vigueur pour les eaux distribuées. A noter que les teneurs en chlorures sont plus fortes dans les nappes superficielles et inversement pour les sulfates.

Qualité de l'information :
 qualité : bonne
 source : technique + expertise

4.3.2 Caractéristiques hydrochimiques. situation actuelle et évolution tendancielle

Nitrates : teneur proche ou dépassement seuil AEP et/ou tendance hausse :

Les nappes profondes de Tille et de Dijon-sud ont des concentrations généralement inférieures à 30 mg/l. La constance des valeurs recueillies assure une ressource en eau potable au seul regard des teneurs en nitrates.

A contrario, les concentrations en nitrates dans les nappes superficielles sont plus préoccupantes car certaines dépassent la norme en vigueur de 50 mg/l, notamment dans la vallée de Tille (puits de Genlis, de Champdôtre, de Treclun) et dans les alluvions superficielles de la plaine de Dijon (source de Sansfond).

informations : qualité Source

Pesticides : teneur proche ou dépassement seuil AEP et/ou tendance hausse :

La majorité des points ayant fait l'objet d'une recherche de pesticides sur les 5 dernières années, ont présenté une contamination au moins 1 fois sur la période considérée (présence presque systématique d'atrazine + métabolite, simazine, terbuthylazine + métabolite), avec des dépassements fréquents de la norme AEP pour les points situés sur la nappe de Dijon Sud d'où une qualité DETERIOREE pour cette nappe sinon qualité MOYENNE pour la nappe de la Tille

informations : qualité Source

Solvants chlorés : teneur proche ou dépassement seuil AEP et/ou tendance hausse :

Sur la nappe de Dijon Sud, présence de trichloroéthylène et tétrachloroéthylène pouvant dépasser les 10 µg/l, sur presque tous les points ayant fait l'objet d'une recherche de solvants chlorés.

informations : qualité Source

Chlorures et sulfates : teneur proche ou dépassement seuil AEP et/ou tendance hausse : Cl : SO4 :

Valeurs faibles <100 mg/l

informations : qualité Source

Ammonium : teneur proche ou dépassement seuil AEP et/ou tendance hausse :

Néant

informations : qualité Source

Autres polluants : teneur proche ou dépassement seuil AEP et/ou tendance hausse :

Hydrocarbures (Zone industrielle de Dijon, cf. sites Basol)

informations : qualité Source

4.4. ETAT DES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DES MILIEUX

Le niveau de connaissance sur cette masse d'eau est bon pour les secteurs fortement exploités.

Documents utilisés:

- Agence de l'eau - 2001- "Présentation du réseau de surveillance qualité des eaux souterraines du bassin Rhône-Méditerranée-Corse"
- Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or - 1996 - "Protection de la nappe superficielle de la Tille - Synthèse"
- Ipeau - 1999 - " Etude globale d'aménagement et de gestion des rivières du bassin versant de la Tille et de ses affluents"
- Données DDASS
- Site Internet de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse: <http://www.rdb.eaurmc.fr/>
- Site Internet de l'Oieau : <http://ades.rnde.tm.fr/>

6. INTERET ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE DE LA RESSOURCE EN EAU

Intérêt écologique ressource et milieux aquatiques associés:

Les relations de la masse d'eau avec les milieux aquatiques associés ne semblent pas de nature à poser de problème écologique majeur. Les apports aux cours d'eau en nitrates et phytosanitaires via le drainage de la masse d'eau ne sont cependant pas un point favorable pour les milieux associés.

Qualité de l'information :
 qualité : moyenne;
 source : technique; expertise

Intérêt économique ressource et milieux aquatiques associés:

Prélèvements AEP, agricoles, industriels importants.

Qualité de l'information :
 qualité : moyenne;
 source : technique; expertise

7. REGLEMENTATION ET OUTILS DE GESTION

7.1. Réglementation spécifique existante :

SAGE Vouge

Les nappes profondes de Dijon sud et de la Tille sont en cours de classement patrimonial pour l'eau potable.

En outre la nappe de Dijon sud (superficielle et profonde) vient d'être classée en zone de répartition des eaux (décret du 11/09/2003).

7.2. Outil de gestion existant :

- Modèle hydrodynamique de la nappe de Dijon-sud
- Modèle hydrodynamique des nappes de la Tille

8. PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS PRIORITAIRES D'ACTION

- Meilleure connaissance des pratiques agricoles.
- Amplification des mesures agro-environnementales sur toute la plaine de Dijon sud et de la Tille.
- Amélioration des connaissances hydrogéologiques sur la masse d'eau : carte piézométrique précise de la nappe de Dijon-sud et de celle de Tille, données hydrodynamiques sur les autres aquifères (nappe alluviale de la Dheune, etc.), connaissance de l'exutoire des nappes profondes de Dijon-sud et de Tille, etc.

9. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES PRINCIPALES

- B.E.G.G. - 1965 - "Etude hydrogéologique profonde dans la vallée de la Tille"
- C.P.G.F. - 1970 - "Vallée des Tilles - Etude Géophysique"
- B.R.G.M - 1972 - "Synthèse des connaissances acquises sur le système aquifère de la région sud de Dijon"
- C.P.G.F. - 1973 - "Etude des alluvions de la Tille"
- C.P.G.F. - 1978/1980 - "Nappe de Dijon-sud - Etude hydrogéologique"
- SENAC P. - 1981 - " Le remplissage détritique plio-pléistocène de la Bresse du nord. Ses rapports avec la Bresse sud" - Thèse de 3e cycle Université de Dijon
- C.P.G.F. - 1983- "Nappe de Dijon-sud - Saulon-la-Chapelle - Forage profond"
- C.P.G.F. - 1987 - "Synthèse de la Tille"
- C.P.G.F. - 1987 - " Vulnérabilité de la nappe de Dijon-sud"
- HORIZONS - 1990 - "Les Maillys (21) - Etude hydrogéologique générale - Vulnérabilité de la nappe"
- C.P.G.F./HORIZONS - 1993 - " Vulnérabilité de la nappe de Dijon-sud - Modélisation en régime transitoire"
- HORIZONS - 1997 "Gestion des ressources en eaux souterraines de la Tille (21)"
- Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or - 1996 - "Protection de la nappe superficielle de la Tille - Synthèse"
- Ipseau - 1999 - " Etude globale d'aménagement et de gestion des rivières du bassin versant de la Tille et de ses affluents"
- CONSEIL GENERAL COTE D OR - bassin versant de la Tille - Etude des milieux humides
- 2001 - BRGM - D. Jauffret - Ressources patrimoniales en eau souterraine dans le département de la Côte-d'Or - Délimitation, caractéristiques et propositions de prescriptions pour les préserver - BRGM/RP-51319-FR
- Rapports hydrogéologiques de captages AEP
- Site internet <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>
- Site internet <http://basol.environnement.gouv.fr/>
- Site Internet de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse: <http://www.rdb.eaurmc.fr/>
- Site Internet de l'oieau : <http://ades.rnde.tm.fr/>

COMMENTAIRES DES GROUPES DE TRAVAIL LOCAUX SUR LA FICHE DE CARACTERISATION

Date de la réunion :

Objet de la réunion :

Experts présents :

Commentaires sur les cartes fournies par le niveau de bassin :

Identification des autres sources de données utilisées :

Commentaires sur la description des caractéristiques intrinsèques de la masse d'eau :

Commentaires sur la description de la qualité et de l'équilibre quantitatif de la masse d'eau :

Commentaires sur la description des pressions s'exerçant sur la masse d'eau :

Commentaires sur la grille NABE :